

Avis aux habitants de la commune

Chers habitants,

En raison de la pause estivale, nous vous informons que le bureau de l'administration communale sera fermé dès 16 h 00 le vendredi 17 juillet jusqu'au lundi 10 août 2026.

La réouverture du bureau est fixée au mardi 11 août 2026 aux horaires habituels qui sont indiqués sur notre site internet www.saignelegier.ch.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions pour toute demande nécessitant une intervention avant cette fermeture.

Merci de votre attention et très bel été à vous !

L'équipe de l'administration communale de Saignelégier



Gagnants du concours photo de décembre 2025

Dans le précédent Saigne Infos, nous lançons un petit concours photo pour tous les habitants de notre commune. Nous vous dévoilons les photos récompensées par notre jury :

1^{re} place : Aline Bozzo,
L'hiver aux portes des Pommerats

2^e place : Cédric Erard,
Coucher de soleil au Château Cugny

3^e place : Françoise Gogniat-Rais,
Vue sur la rue Bel-Air

Des bons auprès des différents commerçants de la commune ont été remis aux gagnants en mars dernier. Encore félicitations à vous !



Le Conseil communal et l'administration



Semaine européenne de cyclotourisme à Saignelégier en 2027

Le Canton du Jura et la commune de Saignelégier s'apprêtent à vivre un événement d'envergure exceptionnelle : ils ont été choisis pour accueillir la 21^e édition de la Semaine Européenne de cyclotourisme, du 10 au 17 juillet 2027.

Organisée sous l'égide de l'Union européenne de cyclotourisme (UECT), cette manifestation emblématique rassemble chaque année entre 800 et 2400 passionnés venus de 10 à 15 pays. Bien plus qu'un rendez-vous sportif, cette semaine unique célèbre l'art de vivre à vélo à travers un savant mélange de sport, de découverte, de culture et de convivialité, accessible à toutes et tous.

C'est à l'issue d'un processus de sélection à l'échelle nationale que Saignelégier s'est imposée aux yeux des organisateurs. La richesse de ses paysages,

la qualité remarquable de son réseau routier, ses infrastructures adaptées et sa proximité immédiate avec une nature préservée ont su séduire l'UECT.

Le cœur de l'événement battra à proximité de la Halle du Marché-Concours, transformée pour l'occasion en véritable village du cyclotourisme, avec un vaste camping temporaire dédié aux camping-cars. En parallèle, une large palette d'hébergements – hôtels, chambres d'hôtes, appartements et campings – permettra à chacun de vivre l'expérience selon ses envies.

Chaque jour, les participants pourront s'élancer sur des itinéraires variés, adaptés à tous les niveaux, à la découverte des paysages emblématiques du Jura. En complément, un programme riche en animations, excursions, découvertes gastronomiques et

moments festifs viendra rythmer la semaine, avec de nombreuses activités également ouvertes à la population locale.

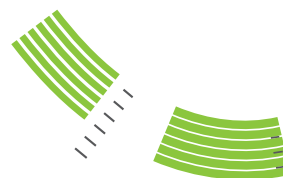
Forte de ses 110 000 membres, l'UECT peut compter sur un engouement important pour cet événement, qui marque le grand retour de la manifestation en Suisse pour la première fois depuis 2013. À Saignelégier, entre 1000 et 1500 cyclotouristes sont attendus pour une semaine immersive au cœur d'un territoire qui se révèle comme une destination incontournable pour les amateurs de vélo.

Pour relever ce défi, une association dédiée et un comité d'organisation ont été mis sur pied, avec le soutien actif de la commune de Saignelégier, de l'Office des Sports du Canton du Jura et de Jura Tourisme.

Communiqué de Jura Tourisme

Communiqué - personnel

Sylvia Froidevaux, de Saignelégier, a pris sa retraite le 12 juin dernier en tant que concierge du bâtiment Juventuti et du bâtiment de l'Hôtel de Ville depuis le 1^{er} octobre 2015. Le Conseil communal et tous les collaborateurs remercient vivement Sylvia de son travail dévoué et de sa bienveillance au fil des années. Chère Sylvia, au nom de tous, nous te souhaitons une excellente retraite, riche en découvertes et en moments de détente bien mérités !



Chenilles processionnaires



Avec l'arrivée des beaux jours, les chenilles processionnaires sortent progressivement de leur léthargie. Ces dernières années, grâce notamment à des interventions rapides, la situation est restée maîtrisée sur l'ensemble du territoire cantonal, sans qu'aucune prolifération majeure n'ait été constatée.

Cette année encore, nous vous invitons à faire preuve de vigilance. Nous vous rappelons que l'ensemble des documents relatifs à cette thématique est disponible sur notre site internet

<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DEC/ENV/Forets/Protection-des-forets/Organismes-nuisibles/Organismes-nuisibles.html>, ainsi que la liste des entreprises régionales ayant suivi une formation spécifique pour la lutte contre cet insecte.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre Monsieur Eric Willemin par email eric.willemin@jura.ch ou par téléphone au 032 420 48 54.

Office de l'environnement du Canton du Jura

- La commune a l'immense plaisir de mettre à l'honneur trois habitantes exceptionnelles ayant franchi le cap des 100 ans.
- Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à :
- Madame Marcelle Aubry, née le 4 mars 1925**
- Madame Marie-Thérèse Rais, née le 16 novembre 1923**
- Madame Anne-Marie Boillat, née le 21 juillet 1925**
- Ces magnifiques anniversaires représentent bien plus qu'un chiffre : ils témoignent d'un siècle de vie, d'expériences, de souvenirs et de précieux moments partagés au sein de notre commune.
- Au nom du conseil communal et de toute la population, nous leur souhaitons encore de nombreux instants de bonheur, entourées de leurs proches, et les remercions pour la richesse humaine qu'elles apportent à notre village.

Monika Kornmayer, conseillère communale

Maison de l'Enfance



Dehors par tous les temps : les nouveaux extérieurs prennent vie à la Maison de l'Enfance

La Maison de l'enfance de Saignelégier poursuit l'amélioration de ses espaces extérieurs afin d'offrir aux enfants des lieux de vie stimulants, sécurisés et adaptés à leurs besoins.

De nouveaux aménagements extérieurs prennent progressivement forme au sein de notre institution. Les enfants pourront prochainement profiter d'un nouvel espace de jeux comprenant deux toboggans de tailles différentes reliés par un escalier et un filet d'escalade,

favorisant la motricité, l'équilibre et le plaisir de bouger.

Un grand bac à sable en bois avec toile d'ombrage est également en cours d'installation afin de permettre des moments de jeu et de créativité tout en protégeant les enfants du soleil durant les journées estivales. Enfin, un vaste parcours d'équilibre viendra compléter ces nouveaux espaces et offrira de nombreuses possibilités de découvertes motrices aux plus petits comme aux plus grands.

En parallèle, quatre stores extérieurs en toile seront installés afin de créer des espaces

ombragés supplémentaires.

Ceux-ci permettront d'aménager des tables et des chaises pour que les enfants puissent profiter davantage des extérieurs au quotidien, notamment pour jouer, bricoler ou encore prendre certains repas en plein air.

À la Maison de l'enfance, nous accordons une grande importance aux activités extérieures. Nous sommes convaincus que les enfants ont besoin de bouger, d'explorer et de vivre des expériences au contact de l'environnement tout au long de l'année. C'est pourquoi nous privilégions les sorties et

les moments de jeu dehors en toutes saisons et par presque tous les temps. Ces expériences favorisent le développement moteur, l'autonomie, la créativité, les interactions sociales ainsi que le bien-être des enfants.

Ces différents aménagements ont été pensés pour être accessibles aux trois groupes d'âge accueillis à la Maison de l'enfance et permettront à chaque enfant d'évoluer dans un environnement enrichissant, stimulant et sécurisant.

Nous avons également à cœur de valoriser les compétences locales puisque ces installations ont été fabriquées et montées par trois entreprises de la région. Cette collaboration reflète notre volonté de travailler avec des partenaires locaux et de contribuer au dynamisme régional.

À travers ces nouveaux espaces extérieurs, notre institution de l'enfance, en collaboration avec la commune de Saignelégier, souhaite continuer à offrir aux enfants un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins, où chacun peut grandir, explorer et s'épanouir au quotidien.

De beaux moments en extérieur se préparent à la Maison de l'enfance!

La direction

Chemin des poussettes



Nous demandons aux propriétaires de deux roues motorisées de laisser l'accès au chemin des poussettes aux utilisateurs à mobilité douce (piétons, vélos, rollers, trottinettes, etc.) et d'utiliser la route communale prévue à cet effet.

L'administration communale

Contrôle périodique de l'Hôtel de Ville et de la salle de gym des Pommerats

- Dans le cadre des obligations légales liées à la sécurité des bâtiments publics, un
- contrôle périodique des locaux a été réalisé par l'ECA Jura,
- conformément à la législation en vigueur concernant la protection contre les incendies et les dangers naturels.

- Cette inspection avait pour objectif de vérifier le bon
- fonctionnement des installations de sécurité, notamment
- la signalisation des issues de secours, les moyens d'extinction ainsi que le dégagement des
- voies d'évacuation.

À la suite de ce contrôle, les mises en conformité nécessaires ont été effectuées. Toutefois, il est important que chaque utilisateur des locaux continue de respecter les consignes de sécurité en tout temps.

Nous rappelons notamment :

- l'interdiction de fumer à l'intérieur des bâtiments ;
- l'interdiction d'utiliser des engins pyrotechniques ;
- le respect des plans d'implantation et des aménagements (tables, chaises, etc.).

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ECA Jura.

Serge Parrat,
conseiller communal



La STEP réduit durablement sa consommation d'électricité et produit sa propre énergie

Ces dernières années, une démarche visant à réduire de manière significative la consommation électrique de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Saignelégier a été engagée. La STEP de Saignelégier représente en effet le plus gros consommateur d'électricité communal.

Une consommation électrique en nette baisse

En 2021, la consommation annuelle de la STEP s'élevait à près de **300 000 kWh**. À partir de février 2022, un travail approfondi d'analyse et d'optimisation des installations a été mené, notamment sur l'aération de la biologie, qui représente le

principal poste de consommation électrique.

Ces mesures ont rapidement porté leurs fruits :

- 2022 : 235 598 kWh
- 2023 : 205 750 kWh

En l'espace de deux ans, la consommation a ainsi diminué de près de **30 %**. Les optimisations ont été poursuivies par la suite, permettant de maintenir la consommation autour de **200 000 kWh** par an en 2024 et 2025, tout en maintenant un traitement optimal de l'eau usée.

Le photovoltaïque : un pas vers l'autoconsommation

En 2025, l'ensemble du toit de la STEP a été recouvert avec 86 panneaux solaires européens représentant une surface totale de panneau de 170 m². La mise en service est intervenue en avril 2025. Le montant des travaux s'est élevé à CHF 61 000 et la rétribution unique reçue s'élève à CHF 13 000. Le coût final pour la commune est donc de 48'000 CHF.

Sur une période d'une année, d'avril 2025 à avril 2026, les panneaux photovoltaïques ont produit **38 535 kWh**. 94 % de cette énergie, soit **36 355 kWh**

a été autoconsommée par la STEP, confirmant la pertinence du projet et l'adéquation entre production solaire et besoins. Cette production solaire correspond à presque 20 % de la consommation annuelle de la STEP. Elle permet par ailleurs d'économiser environ CHF 10 000 d'achat d'électricité par année. L'installation pourra ainsi être rentabilisée en approximativement 5 ans.

Une amélioration appelée à se poursuivre

Si la production est logiquement plus faible en hiver, le bilan global est très positif. À l'avenir, l'objectif est d'adapter encore davantage le fonctionnement des installations afin de privilégier les périodes de production solaire et ainsi augmenter la part d'autoconsommation, tout en réduisant encore l'électricité achetée.

L'optimisation de l'aération de la biologie et des autres installations se poursuit, avec une attention constante portée à l'efficacité énergétique tout en maintenant la performance de traitement des eaux usées.

Stéphanie Vuilleumier,
conseillère communale



Votation populaire du 27 septembre

Modification du règlement d'organisation et d'administration communal

Le Gouvernement ayant accepté la demande du Conseil communal d'organiser une votation populaire, le corps électoral (l'ensemble des ayant droits) est invité à voter (à l'urne, par correspondance ou par dépôt du bulletin dans la boîte aux lettres du bâtiment de l'administration à Pro Juventuti).

La question soumise au peuple est : « Selon le Message du Conseil communal, acceptez-vous le nouveau Règlement d'organisation et d'administration communal qui instaure un Conseil général dans la commune de Saignelégier ? ».*

Concrètement, cela signifie que les compétences attribuées à l'Assemblée communale actuelle

sont transférées à un Conseil général, autre forme légale de législatif communal.

Vous trouverez sur le site de la commune toutes les informations utiles pour vous permettre de vous forger une opinion et de vous prononcer en toute connaissance de cause. Au fil du temps, les documents officiels seront disponibles. Pour l'heure, de nombreux articles de la presse écrite, parlée et télévisuelle sont d'ores et déjà disponibles, de même qu'une FAQ (Foire aux questions – avec les réponses) que la Commission d'étude (CCGS) a établie et met à disposition. Vous pourrez également retrouver le diaporama qui a été projeté et commenté lors de l'Assemblée publique d'information du 19 mai dernier.

Pour, dès fin juin 2026, vous trouverez le *ROAC dans la version soumise au peuple. Ce dernier document pourra également être consulté au Secrétariat communal (aux heures d'ouverture). Vous pourrez également en demander une photocopie.

Si le vote devait déboucher sur une acceptation de cette nouvelle forme de législatif, deux autres documents devraient être modifiés / adoptés : le Règlement sur les élections et un Règlement du Conseil général (nouveau). Ces deux textes seraient alors soumis au vote lors de l'Assemblée communale du budget en décembre prochain afin de pouvoir entrer en vigueur dans les délais légaux en vue des élections communales de

l'automne 2027 et l'entrée en fonction du nouveau Conseil général au 1^{er} janvier 2028 (début de la prochaine législature)

Le Secrétariat communal ainsi que le président de la CCGS restent à disposition des citoyen.ne.s ou groupes qui le souhaiteraient (adresse courriel : jm.miserez@bluewin.ch).

Le président de la CCGS :
Jean-Marie Miserez

Pour plus d'information



Interview des deux apprentis communaux

Nous avons posé quelques questions aux actuels apprentis de la commune. Retrouvez ici leurs questions / réponses !



Grégory Haldimann

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Grégory Haldimann, j'ai 16 ans et j'habite au Patalours, un petit hameau situé sur la commune des Enfers. Je suis en première année de CFC d'employé de commerce option Maturité.

Quels sont tes hobbies ? Quelles sont tes équipes préférées ?

Mon hobby principal est le football. J'en fais depuis que j'ai 4 ans et j'en suis toujours autant passionné. Mon équipe de football favorite est le Liverpool FC.

Quand as-tu commencé à travailler à la commune ?

J'ai commencé de travailler à la commune le 12 août 2025.

Comment te sens-tu dans ton environnement de travail ?

Je me sens totalement à l'aise, mes collègues sont très compréhensifs et patients avec moi lorsque je fais des erreurs. L'ambiance dans le bureau est très chaleureuse ce qui me fait sentir intégré dans l'équipe de travail.

Qu'as-tu appris du monde du travail depuis le début de ton apprentissage ?

J'ai eu le temps de découvrir les longues journées de travail

et la fatigue quand je rentre chez moi. Le monde du travail est dynamique et indulgent, ce qui permet de continuer mon éducation.

Quels conseils donnerais-tu aux élèves qui sortiront de l'école obligatoire prochainement ?

De profiter un maximum des derniers instants à l'école et surtout des mercredis après-midi de congés qui me manquent particulièrement !

Est-ce que l'école te manque ?

Ce qui me manque avec l'école, c'est le rythme très posé des cours avec des pauses. Je reste malgré tout heureux d'avoir choisi le chemin que j'ai pris car je commençais à me lasser de l'école, il fallait que je découvre quelque chose de nouveau.

Quels sont tes projets / ambitions après l'apprentissage ?

Après mon apprentissage, je souhaite partir en Angleterre pendant 1 année pour m'imprégner de la culture anglaise qui m'intéresse grandement ainsi que pour perfectionner mon anglais.

Comment te vois-tu dans 10 ans ?

Je me vois toujours comme employé de commerce, peut-être dans le domaine de la finance mais cela reste encore assez flou.

Kevin Sauser

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Kevin Sauser, j'ai 17 ans et j'habite au Cerneux-Veuil. Je suis en deuxième année d'apprentissage en tant qu'agent d'exploitation option Voirie.

Quels sont tes hobbies ? Quelles sont tes équipes préférées ?

Mon hobby principal est le football et mon équipe préférée est le FC Franches-Montagnes.

Quand as-tu commencé à travailler à la commune ?

J'ai commencé mon apprentissage à la voirie le 2 août 2024.

Comment te sens-tu dans ton environnement de travail ?

Je me sens très à l'aise dans mon environnement parce qu'il y a une bonne ambiance et que le travail que nous faisons me plaît.

Qu'as-tu appris du monde du travail depuis le début de ton apprentissage ?

J'ai appris la ponctualité et l'importance de ne pas faire un travail à moitié.

Quels conseils donnerais-tu aux élèves qui sortiront de l'école obligatoire prochainement ?

Je leur conseille de faire un travail qui leur plaît, peu importe le temps de formation que cela leur prendra pour y arriver.

Est-ce que l'école te manque ?

Non, l'école ne me manque pas du tout.

Quels sont tes projets / ambitions après l'apprentissage ?

Faire potentiellement un service long à l'armée.

Comment te vois-tu dans 10 ans ?

Je me vois employé dans une commune en voirie ou alors concierge dans une école.

Réponses recueillies par
Camille Rérat et
Cédric Houlmann



Fanfare



Envie de faire vibrer les cuivres et de partager une belle aventure musicale ? La Musique-Fanfare de Saingnégier est une formation de brass band, réunissant des musiciennes et musiciens passionnés autour d'un même son : celui des cuivres et des percussions – puissants, chaleureux et fédérateurs.

La fanfare anime la vie locale à plusieurs reprises durant l'année : concert annuel, aubades pour les personnes âgées, Téléthon, ainsi que des manifestations musicales telles que le Giron franc-montagnard, le Lutrin d'or ou la Fête cantonale jurassienne, selon les années. Son répertoire varié mêle tradition et modernité, avec des pièces festives, des œuvres

de concert et des arrangements actuels, capables de séduire tous les publics.

Mais au-delà de la musique, la Musique-Fanfare de Saingnégier est avant tout une aventure humaine. On y partage des répétitions dynamiques, des moments de convivialité, des projets stimulants et un véritable esprit d'équipe, intergénérationnel et ouvert. Que l'on soit musicien confirmé, que l'on souhaite reprendre son instrument après une pause ou apprendre à en jouer, chacun y trouve sa place.

Côté manifestations, la MFS est également active dans la vie du village, notamment par la tenue d'un stand au Marché-Concours



ou l'organisation du traditionnel jass de fin d'année.

Aujourd'hui, la société est à la recherche de nouveaux membres désireux de rejoindre une formation motivée, ancrée dans sa région et tournée vers l'avenir. Au cornet, trombone, euphoniums ou à la percussion, les portes sont grandes ouvertes ! Active depuis plus de 160 ans au cœur des Franches-Montagnes, la

Musique-Fanfare de Saingnégier continue de faire vivre une tradition musicale bien vivante.

Les coordonnées pour nous contacter : Dorine Varrin - dorine.varrin@bluewin.ch ou 078 913 32 90.

Réseaux sociaux Facebook : Musique Fanfare Saingnégier



Vous souhaitez faire connaître votre société active dans la commune via un article dans le prochain Saigne Infos ?

Écrivez à camille.rerat@saingnegier.ch !

Des conseils et des aides financières pour plus de biodiversité autour de chez vous



Vous aimeriez que votre jardin soit plus accueillant pour les oiseaux ou les insectes ? Vous avez envie d'agir concrètement pour la biodiversité autour de chez vous ? Le Parc du Doubs vous propose des conseils personnalisés et des soutiens financiers pour la réalisation de certains aménagements favorables à la nature. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau projet du Parc « Nature au village » qui a pour but de favoriser la biodiversité en milieu bâti.

Ainsi, les habitants du Parc du Doubs – dont fait partie la

commune de Saignelégier – qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier de conseils adaptés à leur situation. Il suffit de prendre contact avec Carine Heiniger, biologiste en charge du projet. Un paysagiste spécialisé peut également traiter les demandes plus complexes. Afin de proposer des recommandations concrètes, si besoin, ils se rendront sur place afin d'évaluer les meilleures mesures à adopter.

Des aides financières pour la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité sont également prévues. Elles peuvent

aller de 40 à 100 % du prix d'achat du matériel selon les dispositifs choisis. Création d'un petit plan d'eau, installation d'un nichoir pour les oiseaux ou d'un abri pour les chauves-souris, mise en place d'une haie composée d'arbustes indigènes ou remplacement d'une haie existante, aménagement d'une prairie fleurie, plantation d'arbres ou encore construction d'un hôtel à insectes : les possibilités sont nombreuses et variées. Le catalogue complet des mesures pouvant bénéficier de soutiens financiers ainsi que les conditions d'attribution sont consultables sur le site internet du Parc du Doubs en scannant le QR code ci-contre.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces actions, vous pouvez contacter Carine Heiniger, cheffe de projet nature au Parc du Doubs, par e-mail à l'adresse carine.heiniger@parcdoubs.ch



Nous profitons de rappeler à tous les habitants de la commune que le terrain situé à côté de l'école primaire et secondaire doit rester propre en tout temps. Malheureusement, des déjections canines sont régulièrement enlevées et gênent les petits et grands utilisateurs de ce terrain pour leurs loisirs. Une poubelle verte est à disposition des propriétaires de chiens – merci de ramasser les besoins de votre compagnon à 4 pattes et de laisser le lieu propre lors de votre passage.

L'administration communale

Camps sportifs 2026 au Centre de loisirs

Envie de vacances actives et pleines de fun ?

MS Sports et le Jura Resort proposent à Saignelégier quatre camps sportifs pour les enfants et jeunes né-e-s entre 2011 et 2020.

Au programme : sport, découvertes, nouvelles amitiés et beaucoup de plaisir dans un cadre idéal, avec un encadrement professionnel et des activités adaptées à chaque âge.

Chaque enfant trouvera son bonheur :

Multisports : 13 au 17 juillet (inscriptions peut-être déjà closes !)

VTT : 14 au 17 juillet (inscriptions peut-être déjà closes !)

Football : 5 au 9 octobre

Équitation : 6 au 9 octobre
Formule avec hébergement (pour les enfants né-e-s entre 2011 et 2018) ou participation à la journée.

Les places sont limitées, inscriptions ouvertes dès maintenant :

www.mssports.ch/fr/inscriptions (<http://www.mssports.ch/fr/inscriptions>)

Avec le code « **juraresort20** », profitez de 20 CHF de réduction par participation !

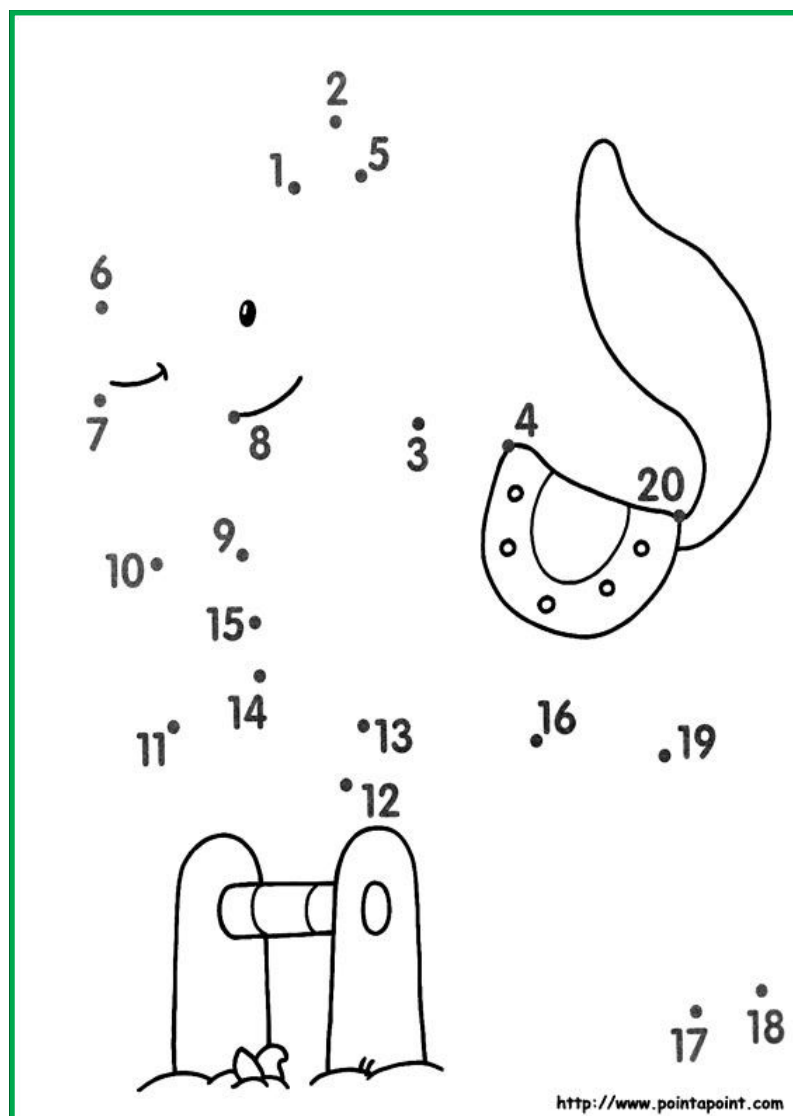
Monika Kornmayer,
conseillère communale



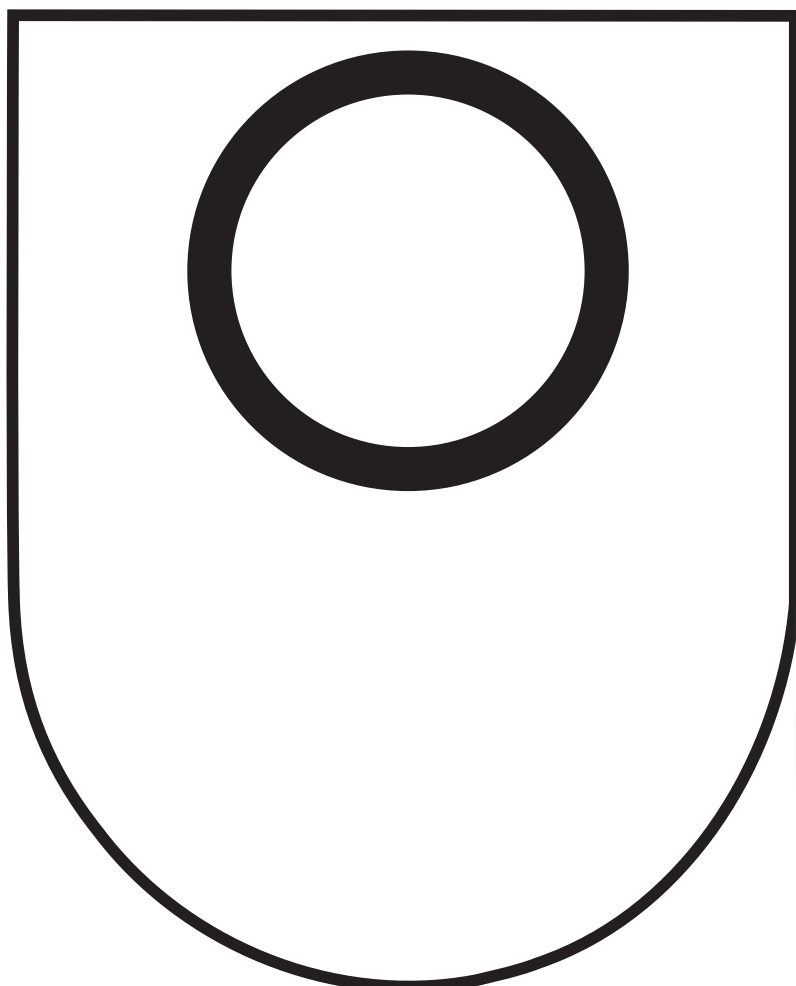
Page récréative pour les vacances

2		3	4					5
8		9	1	6		7		4
		6		3			1	9
7		2			3		6	
		8	2	5				
		1	6		7			2
		7			5	9	2	6
9	3		7	2				
6				9		4	7	

Tentez de remplir la grille du Sudoku



Mais quel est cet animal ?



Les armoiries de Saignelégier ont perdu leurs couleurs... à vos crayons !

